



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 8 juillet 2022

Mesures pouvoir d'achat : Un premier acte du gouvernement, insuffisant pour les étudiant·e·s !

Ce jeudi 7 juillet 2022, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Sylvie Retailleau, a annoncé **3 mesures pour le pouvoir d'achat des étudiant·e·s pour la rentrée 2022** :

- Une revalorisation du montant des bourses sur critères sociaux de 4%
- Une aide exceptionnelle de solidarité de 100€ pour les étudiant·e·s boursier·ère·s, qui bénéficient d'une aide annuelle du Crous, ou bénéficiaires des APL
- Le maintien du ticket RU à 1€ pour les étudiant·e·s boursier·ère·s ou en situation de précarité pour l'année universitaire à venir

La FAGE a interpellé le nouveau gouvernement sur la **nécessité d'agir en urgence et en profondeur pour l'amélioration des conditions de vie et d'études des jeunes**. Nous saluons ces mesures, mais soulignons leur insuffisance. La FAGE alerte d'abord le ministère sur la nécessité de garantir un versement efficient et dans les plus courts délais de l'aide exceptionnelle et des bourses revalorisées.

Ces mesures d'urgence, bien que nécessaires, demeurent en effet largement en deçà des réels besoins des étudiant·e·s. L'inflation au mois de juin est de 5,8%, et la revalorisation des bourses sur critères sociaux seulement de 4%, soit 1,8 points de moins que l'inflation. Cette valorisation ne comble toujours pas l'inflation, cette dernière constituant une réelle perte du pouvoir d'achat pour les étudiant·e·s. **En 2022, après deux ans de crise sanitaire, les jeunes voient le coût de la vie augmenter de manière considérable**, un·e étudiant·e sur deux est contraint·e de travailler en parallèle de ses études, et beaucoup sont en situation de précarité, et même de pauvreté. La rentrée 2022 est également marquée par l'augmentation de la CVEC, qui s'élève à 95€ cette année contre 93€ en 2021.

La FAGE regrette également que ces mesures ne soient qu'à destination des étudiant·e·s boursier·ère·s. Ce même système de bourses, aujourd'hui inégal exempt toute une partie de celles et ceux qui en auraient également besoin. Trop d'étudiant·e·s sont en dehors des critères de bourses, et sont celles et ceux même qui peinent à se loger ou à se nourrir convenablement.

La FAGE le répète : seule une réforme profonde du système d'aides sociales étudiantes pourrait aujourd'hui répondre à la misère étudiante. La suppression d'un système d'échelons désuet est primordiale, au profit de la prise en compte des réels revenus et besoins des étudiant·e·s. Un versement sur 12 mois est exigé pour faire face aux dépenses liées à la vie étudiante toute l'année.

De plus, les APL, continuellement en baisse ces cinq dernières années, augmentent de 3,5% au 1er juillet mais ne comblent pas suffisamment les dépenses liées à l'hébergement. Il est nécessaire de **revaloriser ces APL, indexées sur l'inflation et calculées selon le loyer moyen du bassin de vie.**

La FAGE appelle le gouvernement Borne 2 à engager des évolutions structurelles, ainsi que les moyens financiers nécessaires, permettant de réellement agir contre la précarité étudiante !

Cécile Thevenet
Attachée de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
cecile.thevenet@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNCUS.
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP